

COMMUNIQUE



GET 15/36

Le 15 septembre 2015

Diffusion à 17h45

MyFerryLink : les navires Rodin et Berlioz remis à DFDS

Les navires Rodin et Berlioz de MyFerryLink ont été livrés ce jour à Dunkerque au Groupe DFDS qui les a affrétés coque nue, conformément au contrat signé début juin 2015.

Compte tenu des dégradations subies par les navires lorsqu'ils étaient sous la responsabilité du liquidateur de la SCOP SeaFrance, une remise en état est nécessaire.

En ce qui concerne les créances en cours, la SCOP SeaFrance doit à MyFerryLink un montant de 22,7 millions d'euros, dont 4,8 millions d'euros au titre des pénalités de non-restitution des navires, le reste couvrant les pertes de revenus et les remises en état des navires. À l'inverse, MyFerryLink doit à la SCOP SeaFrance une créance de 3,5 millions d'euros pour solde de l'achat de capacité, dont 600 000€ ont été versés dans le cadre du protocole de fin de conflit ayant permis la restitution des navires par le liquidateur.

MyFerryLink rappelle qu'il a été contraint par les autorités de la concurrence britannique de sortir de son exploitation maritime le 1^{er} juillet 2015 à l'issue du terme contractuel des contrats d'affrètement passés avec la SCOP SeaFrance. En ce qui concerne le Nord Pas de Calais, MyFerryLink, pour démarrer une nouvelle exploitation en fréteur, doit obtenir des Autorités de Concurrence française et britannique la levée de l'interdiction actuelle de l'exploiter de façon coordonnée avec le Lien Fixe.

Contacts presse :

Anne-Laure Desclèves : 01.40.98.04.67
Romain Dufour : 01.40.98.04.64
John Keefe : 03.21.00.44.91

Contacts analystes et investisseurs

Jean-Baptiste Roussille : 01.40.98.04.81
Michael Schuller : 03.21.00.87.49